



République du BENIN  
\*\*\*\*  
Présidence de la République  
\*\*\*\*

Agence de Développement de Sèmè City



**BON A LANCER  
CCMP/PR**

**DOSSIER DE PRESELECTION  
POUR LA PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Objet : Sélection d'une agence marketing et sponsoring pour Sèmè Two et Agblangandan, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)

Émis le :

Avis à manifestation d'intérêt N° PI\_DSMM\_87973

Source de financement : Budget national

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391



Octobre 2024

**KPADONOU D. Macchalées**  
Administrateur des Services Financiers



République du Bénin  
\*\*\*\*  
Présidence de la République  
\*\*\*\*  
Agence de Développement de Sèmè City



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)



Projet : Agence de Développement de Sèmè City

Objet : : Sélection d'une agence marketing et sponsoring pour Sèmè Two et Agblangandan, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)

Référence du marché : PI\_DSMM\_87973

Avis N° : 039/ADSC/PRMP-DSMM/SP-PRMP/2024 du 21 OCT 2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la **sélection d'une agence marketing et sponsoring pour Sèmè Two et Agblangandan, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026).**

Il s'agit du recrutement d'une agence de communication intégrée qui détient en son sein l'ensemble des métiers de la communication : relations publiques, communication institutionnelle, marketing digital...

3. Les prestations à réaliser visent à :
  - augmenter la notoriété du SCOP et du site d'Agblangandan (Sèmè three) et de leurs activités et services ;
  - développer l'attractivité du SCOP à Cotonou en tant que parc d'innovation ouvert à tous et du site d'Agblangandan (Sèmè Four) en tant que centre communautaire de référence pour les jeunes de 8 à 18 ans ;
  - démontrer et promouvoir par les résultats d'impact le succès des deux sites ;
  - attirer de nouveaux talents ;
  - développer et animer une communauté engagée ;
  - promouvoir l'innovation et la créativité ;
  - maximiser l'impact social et économique.
4. Le délai de réalisation annuel de la mission est de **douze (12) mois**. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre mono attributaire d'une durée de trois (03) ans

avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs de durée d'exécution d'un (1) an sur l'ensemble de sa période de couverture conformément à l'article 41 de la Loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 5 à 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats *au moins cinq (05) et au plus huit (08)* présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux (02) candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondé sur la Qualité et le Coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BONALANCE  
CCMP/PR

| Critères d'évaluation  | Note pour le critère | Sous-critères d'évaluation et note   | Moyens de Preuve à fournir par le candidat  |
|--|----------------------|--|---|
| 1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations   | 10                   | Être une agence spécialisée dans le domaine de la communication et/ou du marketing : <b>10 pts</b><br>Non inscription au RCCM ou statuts : <b>0 pt</b>   | Inscription du domaine sur le RCCM ou les statuts   |
| 2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023) | 25                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les anciens cabinets/firmes (ceux qui ont au moins 3 années d'existence)<br/>Avoir réalisé au moins trois (03) expériences prouvées dans le domaine de la communication globale et du marketing : <b>8,33 points par mission prouvée) soit 25 points pour les 3 missions prouvées.</b></li> <li>• Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence<br/>Le Chef de mission doit avoir réalisé au moins trois (03) expériences prouvées dans le domaine de la communication globale et du marketing : <b>8,33 points par mission prouvée) soit 25 points pour les 3 missions prouvées.</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les anciens cabinets/firmes<br/>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, attestation de bonne exécution (ou autres pièces tenant lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>• Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence<br/>Preuves des expériences professionnelles du chef de mission.<br/><b>NB</b> : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</li> </ul> |

**BONALANCEY  
CCMP/PR**

|  |    |   |  |
|--|----|---|--|
| <p>3. expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023)</p>  | 50 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir réalisé au moins une mission de communication couvrant deux thématiques parmi la formation, l'entrepreneuriat et de l'innovation <b>(10 points pour la mission prouvée)</b></li> <li>- Avoir exécuté au moins deux missions en marketing digital <b>(10 points pour une mission prouvée)</b></li> <li>- Avoir exécuté au moins deux missions de relation presse <b>(2,5 points par mission prouvée)</b></li> <li>- Avoir exécuté au moins une mission d'animation de communauté sur les réseaux sociaux <b>(10 points pour la mission prouvée)</b></li> <li>- Disposer d'une capacité à développer des stratégies créatives, innovants et adaptées pour la promotion des activités d'un parc d'innovation ou d'un centre communautaire : <b>5 points pour l'expérience prouvée</b></li> </ul> </li> </ul> <p><b>NB : la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des manifestations se réserve le droit d'apprécier les contenus des portfolios ou exemple de campagnes créatives communiqués</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b><br/>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, attestation de bonne exécution (ou autres pièces tenant lieu) appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> </ul> <p>Expérience à prouver par un portfolio ou exemple de campagne créative<br/><b>ou</b><br/>une attestation d'un client <i>une attestation d'un client ou tout autre moyen tenant lieu</i><br/><i>NB : les portfolio (les dossiers de campagnes publicitaires réalisées, les vidéos promotionnelles, les stratégies de médias sociaux, les identités visuelles, les dossiers de presse, la démarche créative) requis sont portés par les supports tels que les supports physiques, les liens des sites web, les</i></p>  |
|--|----|---|--|

|  |   |   |
|--|---|---|
|  | <p>par le soumissionnaire.<br/>Dans le cas où les contenus ne satisfont pas l'attente de la COE, la note ne sera pas accordée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence<br/>Le chef de mission devrait avoir exécuté : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir réalisé au moins une mission de communication couvrant deux thématiques parmi la formation, l'entrepreneuriat et de l'innovation (10 points pour la mission prouvée)</li> <li>- Avoir exécuté au moins deux missions en marketing digital (10 points pour une mission prouvée)</li> <li>- Avoir exécuté au moins deux missions de relation presse (2,5 points par mission prouvée)</li> <li>- Avoir exécuté au moins une mission d'animation de communauté sur les réseaux sociaux (10 points pour la mission prouvée)</li> </ul> </li> </ul> | <p>présentations sur clé USB ou en ligne via un lien drive accessible ou tout autre supports pertinents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence<br/>Preuves des expériences professionnelles du chef de mission.<br/><b>NB :</b> pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</li> </ul> |
|--|---|---|

**BON A LANCER  
CCMP/PR**

| Critères d'évaluation   | Note pour le critère | Sous-critères d'évaluation et note  | Moyens de Preuve à fournir par le candidat   |
|---|----------------------|---|--|
|   |                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'une capacité à développer des stratégies créatives, innovantes et adaptées pour la promotion des activités d'un parc d'innovation ou d'un centre communautaire : <b>5 points pour l'expérience prouvée</b></li> </ul> <p><b>NB : la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des manifestations se réserve le droit d'apprécier les contenus des portfolios ou exemple de campagnes créatives communiqués par le soumissionnaire. Dans le cas où les contenus ne satisfont pas l'attente de la COE, la note ne sera pas accordée.</b></p> | <p><i>Expérience à prouver par un portfolio ou exemple de campagne créative et une attestation d'un client ou tout autre moyen tenant lieu</i></p> <p><i>NB : les portfolio (les dossiers de campagnes publicitaires réalisées, les vidéos promotionnelles, les stratégies de médias sociaux, les identités visuelles, les dossiers de presse, la démarche créative) requis sont portés par les supports tels que les supports physiques, les liens des sites web, les présentations sur clé USB ou en ligne via un lien drive accessible ou tout autre supports pertinents.</i></p> |
| 4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme   | 05                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation technique du cabinet : <b>2,5 points</b></li> <li>- Organisation managériale du cabinet : <b>2,5 points</b></li> </ul>  | Note de présentation du Cabinet/firme y compris son organigramme   |
| <p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un (01) chef de projet/Responsable de communication, titulaire d'un diplôme de niveau Bac +4/5 en communication, marketing, gestion de projet, ou un domaine connexe, avec 5 à 7 ans d'expérience en communication, marketing, ou gestion de projet.</li> </ul> | 10                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste du personnel : <b>1 point</b></li> <li>- Diplôme du chef de projet/responsable de communication : <b>3 points</b></li> </ul>   | Liste du personnel et copie simple des diplômes  |



| Critères d'évaluation   | Note pour le critère | Sous-critères d'évaluation et note   | Moyens de Preuve à fournir par le candidat |
|---|----------------------|--|--|
| <p>- Un (01) expert en marketing digital/Community Manager titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 minimum en marketing digital, communication, ou un domaine connexe. Minimum 3 à 5 ans d'expérience en marketing digital et gestion de communautés en ligne.</p> <p>- Un (01) concepteur rédacteur/Content Creator titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 minimum en communication, journalisme, lettres, marketing, ou un domaine connexe. Minimum 3 à 5 ans d'expérience en rédaction et création de contenu.</p> <p>- Un (01) designer graphique polyvalent titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 minimum en design graphique, communication visuelle, ou un domaine connexe. Minimum 3 à 5 ans d'expérience en design graphique.</p> |                      | <p>- Diplôme de l'expert en marketing digital / Community Manager : <b>2 points</b></p> <p>- Diplôme du concepteur rédacteur/ Content Creator : <b>2 points</b></p> <p>- Diplôme du designer graphique polyvalent : <b>2 pts</b></p> |  |
| TOTAL   | 100                  |  |  |

La note minimale requise pour être présélectionné est de 65 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié. On entend par mission spécifique, les missions prouvées en communication stratégique, marketing opérationnel et animation de communauté.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; E-mail : [sc.prmp@semecity.com](mailto:sc.prmp@semecity.com) et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (**heure locale**)/ou sur le site

BON A LANCER  
CCMP/PR

web : [www.semecity.bj](http://www.semecity.bj)

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 22 OCT 2024, tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (**heure locale**). Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat permanent des marchés publics à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à Djominhoutin, Immeuble Sèmè One à Cotonou**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : [www.semecity.bj](http://www.semecity.bj) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SEME ONE Cotonou au plus tard le 04 NOV 2024 à 10 heures précises, heure locale. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.* Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt en versions physique et électronique seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : *Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City le 04 NOV 2024 à 10 heures 30 minutes heure locale.*

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05) jours ouvrables* avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05) jours ouvrables* de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou le ...

21.07.2024

*Mondoukpè H. FADONOUGBO*

Mondoukpè H. FADONOUGBO  
PRMP/ADSC



**BON A LANCER  
CCMP/PR**

## II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]<sup>1</sup> ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.<sup>2</sup> ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme

---

<sup>1</sup> Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

<sup>2</sup> Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

